



Pour la réouverture du collège pour tous les niveaux à compter du 08 juin 2020

publié le 02/06/2020

Courrier de madame la rectice de l'académie de Poitiers

Chers parents,

Hier soir, M. le Ministre de l'Éducation nationale s'est exprimé pour présenter les nouvelles mesures concernant les écoles, collèges et lycées.

Voici les points à retenir qui nous intéressent directement :

-le protocole sanitaire national du 23 mai reste en vigueur

Comme vous le savez, les contraintes qu'il impose sont fortes. A ce jour, le collège ne peut accueillir que 60 élèves par jour dans le strict respect des règles énoncées. Nous travaillons à une évolution de notre protocole d'accueil que nous présenterons aux membres du Conseil d'administration le 9 juin prochain.

-à partir du mardi 2 juin 2020, les élèves de 4ème et de 3ème peuvent être accueillis dans les collèges de zone verte

Depuis sa réouverture, le collège accueille déjà des élèves de 4ème et de 3ème : enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise, élèves en situation de décrochage.

A partir du 2 juin, **il n'y aura plus de critères définissant des priorités d'accueil**. Ainsi, **tous les parents qui le souhaitent pourront voir leur enfant accueilli à temps partiel : une journée par semaine ou en alternance**. C'est pourquoi nous avons fait le choix de vous proposer un nouveau sondage (il concerne tous les niveaux de la 6ème à la 3ème) afin que vous nous signaliez votre désir de rescolariser votre enfant au collège. Ce sondage, qui précise les conditions d'accueil, est à compléter avant le **mardi 2 juin 8h**. Voici le lien pour y accéder :

<https://forms.gle/ko1pmtBRNYNVSt8R9>

Nous attirons votre attention sur le fait que les parents dont les enfants sont accueillis depuis le 18 mai doivent également répondre à ce sondage, car les conditions d'accueil vont changer à partir du 08/06.

Notre plan d'action :

▶ le collège accueillera tous les élèves volontaires **à partir du lundi 8 juin**. **La semaine du 2 au 5 juin, l'organisation actuelle restera en vigueur et aucun élève nouveau ne sera accueilli.**

▶ les mardi 2 et mercredi 3 juin, nous définirons un nouveau protocole d'accueil et une nouvelle organisation pédagogique. Nos points de réflexion seront les suivants :

-augmentation de notre capacité d'accueil au réfectoire et dans les 6 salles de classe (un service de demi-pension sera toujours possible suivant les conditions d'accueil)

-élaboration d'un planning permettant d'accueillir tous les élèves volontaires

-possibilité de regrouper les élèves par niveau ou par classe, et dans la mesure du possible face à leurs professeurs habituels .

▶ le jeudi 4 juin, nous informerons par mail toutes les familles volontaires des modalités d'accueil proposées à leur enfant

▶ à partir du 8 juin nous accueillerons l'ensemble des élèves volontaires, quelque soit leur niveau selon un planning d'alternance. Le nombre de demandes déterminera la fréquence à laquelle nous pourrons accueillir chaque élève.

▶ le nouveau protocole d'accueil sera présenté au conseil d'administration le 09 juin.

Nous vous remercions pour votre compréhension

Cordialement,

L'équipe de direction

PS : vous trouverez en pièce jointe le courrier de Mme la rectrice de l'académie de Poitiers à votre intention.

 2020-05-29-courrier_parents-rectrice (PDF de 652.3 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.